



**Rubrique:** Inscriptions au registre du commerce

**Sous-rubrique:** Nouvelle inscription

**Date de publication:** SHAB - 11.07.2019

**Numéro de publication:** HR01-1004673711

**Canton:** VD

**Entité de publication:**

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

## Nouvelles entrées ORTHOP Sàrl, Pully

ORTHOP Sàrl Place de la Gare 1

1009 Pully

**Forme juridique:** Société à responsabilité limitée (SARL)

**IDE:** CHE337315273

**Siège:** Pully

**Objectif**

la société a pour but l'exploitation d'un cabinet médical de chirurgie orthopédique et traumatologie, opérations chirurgicales en cliniques, ainsi que toutes activités dans le domaine de la santé humaine (pour but complet cf. statuts).

L'entité juridique mentionnée a été inscrite au registre du commerce et jouit de la capacité juridique.

Publication selon les art. 9 et 35 ORC.

Registre journalier no 12166 du 08.07.2019

Registre responsable: Registre du commerce du Canton de Vaud

### Révision:

Renonciation à la révision

ORTHOP Sàrl, à Pully, Place de la Gare 1, 1009 Pully, CHE-337.315.273. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 27 juin 2019. But: la société a pour but l'exploitation d'un cabinet médical de chirurgie orthopédique et traumatologie, opérations chirurgicales en cliniques, ainsi que toutes activités dans le domaine de la santé humaine (pour but complet cf. statuts). Capital social: CHF 20'000. Apport en nature et reprise de biens selon contrat du 27 juin 2019: actifs (CHF 379'003.67) et passifs envers les tiers (CHF 52'287.50) de l'entreprise individuelle non inscrite au registre du commerce Dr Kareem Boulos, à Pully, soit un actif net de CHF 326'716.17; en contrepartie, il est remis 20 parts de CHF 1'000, le solde de CHF 306'716.17 constituant une créance de l'apporteur contre la société. Associé-gérant avec signature individuelle: Boulos Kareem, d'Ersigen, à Pully, avec 20 parts de CHF 1'000. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux associés: par écrit ou par courriel. Selon déclaration du 27 juin 2019, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.